

Repenser la posture de défense des États du Golfe après la guerre

GBR (2S) OLIVIER PASSOT

La guerre au Moyen-Orient a révélé les vulnérabilités sécuritaires des États du Golfe face à l'Iran, notamment leur dépendance au détroit d'Ormuz et la fragilité de leur défense antiaérienne. La menace iranienne, qui perdurera après la guerre (sauf improbable changement de régime), leur imposera une révision de leur posture de défense, s'ils veulent préserver leur modèle de développement.

La guerre au Moyen-Orient aura agi comme un révélateur des failles sécuritaires des États du Golfe face à l'Iran. Malgré des décennies d'investissements considérables dans des systèmes de défense réputés parmi les plus avancés au monde, l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis, le Koweït, le Qatar et Oman ont pris conscience de leurs vulnérabilités critiques face aux capacités de nuisance iraniennes.

La première concerne leur dépendance au détroit d'Ormuz, dont le blocage menace directement leurs exportations d'hydrocarbures et leurs importations essentielles, notamment agricoles. L'Iran a prouvé sa capacité à entraver ce passage vital, par le harcèlement maritime, le minage, la saisie de navires ou même la simple menace d'y recourir. Oman et l'Arabie Saoudite disposent certes d'une autre façade maritime (mer d'Arabie pour Oman, mer Rouge pour l'Arabie), mais ces voies restent exposées à l'Iran ou à ses proxies.

La seconde fragilité est aérienne. Au cours des premières semaines du conflit, les systèmes de défense antimissiles et anti-drones (Patriot PAC 3, THAAD et NASAMS pour l'essentiel) n'ont intercepté que 80 à 90 % des milliers de projectiles tirés par l'Iran. Surtout, la guerre a mis en évidence l'incapacité des États du Golfe à tenir dans la durée, en raison de stocks limités d'intercepteurs dont le coût unitaire dépasse souvent le million de dollars. Les infrastructures critiques – installations pétrolières, usines de dessalement, réseaux électriques, télécoms – se sont révélées particulièrement vulnérables : leur dispersion géographique et l'absence de protection adaptée contre la menace aérienne de basse altitude en font des cibles de choix pour une stratégie

de nuisance prolongée. Les attaques récentes ont montré qu'une poignée de drones ou de missiles suffit à perturber durablement des secteurs essentiels.

Ces failles, révélées par la guerre, vont imposer aux États du Golfe de repenser leur posture de défense une fois le conflit terminé. Notons par ailleurs que l'évolution du régime iranien pourrait influencer sur la nature de ce réexamen, et que les réactions ne seront pas uniformes entre les différents pays du Golfe. Ces derniers devront sans doute redéfinir leur posture de défense en choisissant une des approches développées ci-dessous.

La première option consiste à renforcer la défense active, en construisant un bouclier terrestre plus dense et un rempart maritime capable de sécuriser le détroit d'Ormuz. Par rapport à la situation actuelle, ce bouclier terrestre impliquerait un changement d'échelle : il conviendrait d'étendre la panoplie défensive, déjà bien dotée en systèmes antimissiles haut de gamme (Patriot PAC 3, THAAD, NASAMS), en la complétant par des défenses anti-drones et antimissiles avec des moyens plus nombreux, plus réactifs et surtout moins coûteux. Cela inclut des canons à tir rapide, des drones anti-drones, des intercepteurs courte portée bon marché, voire des capacités laser destinées à contrer les attaques saturantes à faible coût. Une telle architecture pourrait être nationale, régionale (via une interopérabilité accrue au sein du Conseil de coopération du Golfe) ou adossée à des partenaires extérieurs. Dans ce contexte, la présence de bases américaines est parfois perçue comme une vulnérabilité supplémentaire, exposant directement les États hôtes à des représailles iraniennes. Cette perception, relayée par une partie des

opinions publiques, alimente l'idée qu'un bouclier plus autonome ou diversifié pourrait réduire le risque sans remettre en cause l'alliance.

Le rempart maritime, lui, ne peut être que multinational. La sécurisation d'Ormuz suppose l'établissement d'une bulle de déni d'accès couvrant une large partie du GAP, y compris le détroit, ce qui requiert des capacités « haut de spectre » en grand nombre : lutte anti-mines, capacités antimissiles et anti-drones, surveillance, renseignement, C2. Une coalition permanente – regroupant États du Golfe et puissances consommatrices d'énergie – serait la seule structure capable de garantir durablement la liberté de navigation.

La deuxième option vise à convaincre l'Iran que toute attaque entraînerait un coût inacceptable. Elle **repose sur trois leviers complémentaires**.

Le premier est la dissuasion conventionnelle, qui suppose un investissement massif dans des capacités offensives capables de frapper des cibles stratégiques iraniennes avec précision et réactivité. Outre les missiles balistiques de précision, cette approche implique de développer une capacité de drones d'attaque longue portée, conçus pour saturer les défenses par essaims, de harceler en continu des infrastructures sensibles, et de neutraliser sélectivement des cibles stratégiques comme radars, dépôts ou centres de commandement. Plusieurs États du Golfe ont déjà amorcé ce virage, et la coopération naissante avec l'Ukraine, forte de son expérience unique en matière de drones, de guerre électronique et de ciblage, pourrait soutenir cette approche. À cela s'ajoutent les capacités cyber offensives et la modernisation des forces aériennes, indispensables pour rendre la riposte crédible.

Le deuxième levier est la dissuasion garantie par une puissance extérieure. Historiquement ce rôle de parrain unique a été assumé par les États-Unis, mais ce modèle a montré ses limites : la protection américaine, bien que toujours centrale, est désormais perçue comme moins automatique. L'option israélienne, esquissée dans le cadre des accords d'Abraham, paraît écartée depuis le déclenchement de la guerre. Dans ce contexte, les pays du Golfe vont probablement reconsidérer leurs options de réassurance, en cherchant à diversifier leurs partenariats. Il est vraisemblable qu'ils privilégient, dans un premier temps, une approche multi-partenaires, combinant plusieurs puissances extérieures afin de réduire leur dépendance à un seul garant et d'élargir leur marge de manœuvre stratégique.

Le troisième levier est la dissuasion par résilience. Plus une société est capable d'absorber un choc – redondance énergétique, stocks stratégiques, capacités de régénération, protection civile – moins la nuisance iranienne est efficace. Plusieurs pays du Golfe ont d'ailleurs réintroduit le service militaire obligatoire : Qatar (2013), Émirats (2014), Koweït (2015).

Ces mesures vont dans le sens d'une société plus résiliente et mieux préparée. Toutefois, la cohésion nationale reste compliquée par la composition démographique très multinationale des États du Golfe, où les nationaux représentent souvent moins de 15 % de la population, et par la présence de communautés chiïtes ou d'origine iraniennes, parfois perçues – à tort ou à raison – comme des facteurs de vulnérabilité en cas de crise majeure. Cette approche renforcerait l'autonomie stratégique des États du Golfe en leur donnant des moyens de riposte crédibles et en diversifiant leurs appuis extérieurs. Elle suppose toutefois des investissements de défense considérables et une coopération régionale accrue, avec le risque que cette montée en puissance nourrisse une dynamique d'escalade avec l'Iran.

La troisième option vise à réduire la probabilité d'attaque en limitant l'intérêt de l'Iran à recourir à ses moyens de pression. Elle **se traduirait par un renforcement significatif de la coopération avec l'Iran** – ce que le Qatar avait initié en 2017, à la suite du blocus régional.

Cette coopération pourrait prendre les formes suivantes : une coopération opérationnelle : lutte anti-piraterie, secours en mer, sécurité des infrastructures offshore, mécanismes de déconfliction ; un centre régional de fusion de données pour la surveillance maritime ; des coopérations en matière de formation, d'entraînement et d'armement. Une telle architecture réduirait la nécessité d'investissements massifs dans la défense antiaérienne et la sécurisation du détroit d'Ormuz. En créant des mécanismes de confiance plus robustes et en intégrant l'Iran dans une logique de coopération, elle transformerait la relation sécuritaire régionale en une dynamique de gestion partagée des risques. La menace iranienne ne disparaîtrait pas, mais son expression serait contenue et rendue moins probable, notamment sur la rive occidentale du Golfe. Il est vraisemblable que cette architecture de sécurité s'accompagne de contreparties exigées par l'Iran : démantèlement de certaines bases américaines, levée partielle des sanctions, redevances sur le passage d'Ormuz, etc. Ces demandes se heurteraient à une forte résistance des États-Unis et de leurs alliés. La troisième approche apparaît donc comme la plus ambitieuse, mais aussi la plus contraignante, car elle suppose d'accorder une place prépondérante à l'Iran dans la sécurité du Golfe.

Même si l'issue de cette guerre demeure incertaine, son déroulement a déjà révélé la fragilité du modèle de développement des pays du Golfe et bouleversé les équilibres régionaux. Pour préserver ce modèle, ils seront contraints d'opérer un *aggiornamento* de leur posture de défense, en suivant sans doute l'une des approches envisagées. ■

Le GBR (25) Olivier Passot a servi plus de dix ans au Moyen-Orient, au contact de diverses forces armées, dont celles d'Israël. Après avoir été directeur de domaine à l'IRSEM, il y est chercheur associé.